Image not found or type unknown

Controlé positif au thc en 50cc

Par **valntin95**, le **18/01/2015** à **19:37**

Bonjour,
je me suis fais controlé il y a un peu plus de 2 mois sous l'emprise de stupéfiant et j'ai était donc relevé positif au test salivaire en scooter

en l'attente de mon jugement j'aimerais savoir quelles sanctions je risque ?

merci d'avance !

Par **moisse**, le **19/01/2015** à **11:07**

Bonjour,
Le mieux est de replacer votre question dans le forum approprié "droit routier" et de consulter le sujet en post-it (c'est à dire en en-tête).

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés